Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 29 (1982)

Heft: 9

Artikel: La protection civile à Carouge

Autor: Zanone, Raymond

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-367092

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La protection civile à Carouge

Raymond Zanone, maire, conseiller administratif délégué à la protection civile.

(Article tiré du Bulletin de l'Association genevoise pour la protection civile)

Puisque l'opportunité nous est donnée de présenter le service de la protection civile de la ville de Carouge, c'est l'occasion pour nous d'établir un bilan fixant l'évolution de cette organisation.

Astreinte à la protection civile, à l'égal des cités de plus de 10 000 habitants, Carouge a commencé à s'équiper dans ce domaine dès 1965. Pendant ces quelques années de réflexion, de planification, d'engagements financiers puis de formation et d'entraînements, quel chemin parcouru par les responsables des divers secteurs de l'organisme de protection civile de l'ancienne cité sarde! Des quelques 40 assignés aux 687 personnes enrôlées au 31 décembre 1981, le saut est impressionnant. Un détachement de pompiers de guerre, quelques sanitaires, quelques hommes de ravitaillement entouraient en 1967 un étatmajor encore chétif qui apprenait, lui aussi, les rudiments de sa mission et de son nouveau métier accessoire!

Grâce à l'enthousiasme (le mot n'est pas trop fort) de notre chef local, M. André Mantilleri, son calme, son entregent et le sérieux de la planification exigée de ses collaborateurs, peu à peu notre service a pris corps et s'est forgé un esprit au fur et à mesure que l'équipement se complétait et que les exercices annuels se déroulaient. Cet esprit fait d'amitié, d'entraide et de compréhension mutuelle nous permet de nous réjouir du travail qui a été effectué et de nous féliciter de la constitution des équipes d'intervention qui sont ainsi prêtes pour toutes les catastrophes possibles, naturelles ou accidentelles qui pourraient s'abattre sur notre communauté.

Grâce au concours dévoué des cadres qui ne calculent pas le temps qu'ils consacrent à la préparation des cours, nous pouvons offrir un entraînement, annuel dans le cadre d'actions réalistes et pratiques qui mobilisent l'attention des intéressés. De nombreux travaux ont ainsi été réalisés sur le territoire de la commune pour le bénéfice de notre population: jeux d'enfants, sentiers piétonniers dans la moraine de Pinchat, aménagement des rives de la Drize, etc. Récemment, Carouge a constitué son troisième détachement de PLCF placé sous la direction de M. René Guldimann; avec ses collègues André Monnet et Jean Montessuit, responnsables des détachements 1/37 et 2/37, que notre chef de service, M. William Dutheil, et notre instructeur, M. Alain Saracchi, dirigent avec une ferme autorité, nous disposons d'une force d'intervention qui commence à devenir fort impressionnante. Entouré par le service abri (87 personnes), le service sanitaire (53 personnes) et le service des transmissions (32 personnes), sans oublier l'assistance, le ravitaillement et les renseignements (38 personnes), notre état-major peut ainsi envisager de devenir opérationnel avec quelques fortes probabilités d'efficacité. Mais Carouge dispose encore de 7 organisations de protection d'entreprise qui réunissent quelque 283 personnes; là encore, le sérieux du travail qui est effectué par les responsables sous la supervision du chef local adjoint, M. Pierre Abbé, nous emplit de satisfaction.

Il faut dire deux mots des installations communales. Outre le poste de commandement ad hoc installé dans le quartier des tours, nous disposons à ce jour de deux postes sanitaires. Le poste sanitaire dont nous devons doter le quartier des Acacias a trouvé maintenant son implantation et va être réalisé dans les dix-huit mois à venir. Nous avons ainsi réalisé une très grande part de notre mission quand on aura ajouté que le matérial nécessaire, les véhicules et les engins (que notre service municipal de voirie entretient à l'année en bonne partie) sont prêts à être employés en tout temps.

Carouge s'est ainsi dotée d'une organisation de protection civile susceptible d'intervenir rapidement et efficacement au profit de sa population. C'est un investissement important de temps et d'argent, d'efforts et de matériaux à l'égal d'une assurance prise pour limiter les riques d'une catastrophe. Nonobstant le dévouement de tous, notre espoir, partagé par chacun, demeure que cet investissement ne serve jamais!

Portes ouvertes à Veyrier

R. Gavillet, chef local de Veyrier GE Rapport sur le cours annuel 1982 (3–4 mai) du service d'assistance et journée «portes ouvertes» de la protection civile le 15 mai 1982

Le chef de service du détachement assistance a inclus dans son programme de travail 1982, la prise en charge durant les deux jours de cours, de 9 à 18 heures, de 18 pensionnaires parmi les plus handicapés de la maison de Vessy. M. Nedi Lironi, ses chefs de groupe et son détachement ont organisé une cuisine de catastrophe dans le parc de l'établissement et ont offert à

ces 18 pensionnaires, la plupart sur chaises roulantes, le repas de midi durant deux jours et les ont promenés dans la magnifique campagne entourant la maison de Vessy. Par la même occasion, un four de campagne transportable a été fabriqué.

L'expérience fut si concluante que les hommes de la protection civile n'eurent pas besoin de recourir à d'autres éléments d'animation organisée pour distraire les pensionnaires. L'animation fut tout à fait spontanée et de bon aloi. Les remerciements de la maison de Vessy sont pour la protection civile le gage que ce cours a été un succès et aussi un devoir envers nos anciens les plus handicapés.

Le 15 mai, journée «portes ouvertes», voulue par nos conseillers administratifs et l'EM de la protection civile de la commune de Veyrier. Dès 9 heures, les nombreux habitants de Vevrier et d'ailleurs renforcés par les 600 élèves de l'école toute proche, ont pu tout voir, tout toucher, se renseigner sur l'organisation de la protection civile, assister aux démonstrations du service sanitaire sous la tente, du détachement PLCF sur le terrain, voir un abri équipé pour la population, voir et applaudir les démonstrations des chiens de catastrophe et surtout assister aux évolutions de l'hélicoptère de la protection civile dans un exercice de sauvetage de blessés. Dès 11 heures,